

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 2.1

Numéro de la demande : 2017-4587
Demande : Propriétés chimiques du produit pour une nouvelle PC-Garantie
Produit : Purifitec
Numéro d'homologation : 33304
Principe actif (p. a.) : Device
Numéro de document de l'ARLA : 2943487

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer un nouveau générateur d'ions de cuivre pour la lutte contre les algues dans les spas et les piscines de classe domestique.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluation environnementale

L'évaluation des propriétés chimiques et l'évaluation environnementale n'ont pas été requises pour cette demande.

Évaluations des risques pour la santé

La similarité du dispositif Purifitec a été établie avec les dispositifs générateurs d'ions de cuivre déjà homologués. Par conséquent, le profil toxicologique ne devrait pas être très différent et aucune donnée toxicologique n'est requise.

Les concentrations d'ions de cuivre et d'autres ions et éléments dans l'eau de piscine découlant de l'utilisation du dispositif devraient être très faibles, et on ne s'attend pas à ce que l'exposition des manutentionnaires et des nageurs aux ions libérés par le dispositif augmente par rapport aux générateurs d'ions de cuivre déjà homologués. Par conséquent, on s'attend à ce que l'exposition professionnelle et fortuite à ces ions et à ces éléments à la suite de l'installation, de l'utilisation et/ou de l'entretien du dispositif, ou de la baignade, ou de l'ingestion accidentelle d'eau de piscine traitée avec le dispositif, soit elle aussi très faible.

En se basant sur la prise en compte de ces faibles expositions et sur un examen des renseignements publiés sur la toxicité ainsi que sur les normes et les lignes directrices ayant trait à l'eau potable, on s'attend à ce que les risques d'effet sur la santé humaine des ions de cuivre et d'autres ions et éléments libérés par le dispositif dans l'eau de piscine soient acceptables.

Évaluation de la valeur

Des données sur l'efficacité ont été soumises pour confirmer la production de cuivre du générateur d'ions de cuivre Purifitec. Le dispositif était en mesure de générer de 7 à 9 grammes de cuivre par jour. Pour le volume maximal de piscine indiqué de 250 000 L, la dose minimale recommandée de 0,20 ppm d'ions de cuivre dans l'eau de piscine pourrait être atteinte dans un délai de 5 jours. Sachant que ce dispositif est conçu pour lutter contre les algues dans les piscines, il doit être utilisé avec un assainissant pour piscine ou spa homologué. Le dispositif Purifitec a été jugé acceptable du point de vue de la valeur.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a procédé à une évaluation des informations fournies et a considéré que c'était suffisant pour appuyer l'homologation du dispositif Purifitec.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

PMRA Document Number	Référence
2843977	2017, Rapport d'analyse de la production de l'ionisateur de cuivre Purifitec, DACO: 10.2.3
2843978	2018, Alimentation électrique, DACO: 10.6
2933238	2018, Test de production Argent, DACO: 5.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.